

COMPTE RENDU CGT FINANCES PUBLIQUES CHS-CT 2 MARS 2018

Après lecture de la déclaration liminaire préparée par la CGT, le CHS-CT débute par l'évocation de la note de la direction envoyée pour application aux chefs de service après la dernière période d'intempéries des 28 février et 1^{er} mars.

La note prévoit de compenser en heures les absences des agents qui n'auraient pas effectué leur quota d'heures sur la plage fixe.

Le procès verbal de la réunion du CHS-CT du 11 décembre 2017 est ensuite adopté à l'unanimité.

Le président du CHS-CT présente les principales lignes de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail pour l'année 2018.

L'accent est mis sur la prévention des risques psycho sociaux (RPS) avec l'élaboration d'une nouvelle fiche d'impact préalable à toute réorganisation importante de services.

La CGT relève l'attitude contradictoire de la DGFIP qui dans cette note préconise de mieux traiter les RPS en mettant en place une prévention primaire prévoyant une réflexion sur les conditions de travail et sur le management dans les services mais qui n'abandonne pas sa politique de suppressions d'emplois, véritable cause de la souffrance des agents.

Sur un total de crédits CHS-CT de 108453 euros les actions décidées s'élèvent à 49000 euros environ; car certaines dépenses envisagées sont toujours en attente de devis.

Voici la liste des dépenses validées à ce jour:

Provisions :

- pour diverses formations CHS-CT (10000 euros)
- budget pour le médecin de prévention pour divers achats petit matériel ergonomique et pour l'aménagement de poste (10000 euros)
- mise aux normes des installations incendies sur divers sites locatifs (10000 euros)
- mise aux normes des installations électriques sur divers sites locatifs (10000 euros)

Dépenses engagées:

- remplacement des pieds d'éléphant par des marchepieds trois marches: 1728 euros
- chariots pour port de pièces lourdes pour divers sites: 515 euros
- un marchepied avec roulette et rampe: 410 euros
- réparation de fauteuil pour un redéploiement: 227 euros
- maintenance des fontaines à eau: 1530 euros
- une chaise d'évacuation en cas d'incendie et la formation pour son utilisation (obligatoire pour les sites qui ne disposent pas de local de confinement): 1860 euros pour 1 chaise à expérimenter avant équipement sur les autres sites
- maintenance des défibrillateurs: 756 euros
- changement des électrodes pour les 7 défibrillateurs: 952 euros
- lampadaire pour bureau à Vauvert: 407 euros
- équipement de protection individuel pour les géomètres du CDIF: 1883 euros

Le CHS-CT a demandé d'autres devis pour l'aménagement des sanitaires handicapés à St Privat, celui fourni pour cette réunion étant jugé excessif (24225 euros).

La CGT demande de dissocier cette action de celle du déplacement de la pointeuse à St Privat et insiste sur la nécessité d'engager les travaux très rapidement.

Il a été une nouvelle fois rappelé l'urgence de poursuivre les formations pour les équipes d'accueil (risques d'agressions) avant le lancement de la Campagne Impôt sur le Revenu 2018.

La CGT a évoqué d'autres problématiques à traiter et des dépenses à prendre en compte par le budget de fonctionnement départemental (DGF).

On peut citer en outre:

- la réalisation du diagnostic technique amiante (DTA) pour la trésorerie de Vauvert; la commune ne l'ayant pas fourni à la direction lors de la signature du bail.

Le président s'engage à faire réaliser ce DTA pour effectuer rapidement les travaux «acoustiques» de la partie accueil de la trésorerie qui se révèlent indispensables et urgents.

- l'éclairage extérieur et la réfection des peintures de la façade de la trésorerie pour lesquels la commune s'était engagée;

Ce poste ayant fait l'objet d'une tentative d'effraction en décembre 2017, la CGT a insisté sur le risque majeur d'agression encouru par les agents lors de l'ouverture et de la fermeture.

Autres actions prioritaires évoquées en questions diverses:

- sur le site d'Uzès, la réfection urgente d'une partie des sols dégradés de l'accueil et du SIE (présence d'amiante).

- pour la trésorerie de St Hippolyte du Fort: l'urgence à réaliser une véritable issue de secours par transformation de la fenêtre du coin repas en porte.

- l'absence d'un médecin de prévention pour le département est une nouvelle fois dénoncée par les représentants des personnels; les visites médicales obligatoires ne peuvent pas être assurées ... le président répond qu'aucune candidature pour ce poste n'a été validée à ce jour.

Coup de colère du président du CHS-CT contre la mairie de Quissac.

L'absence de déserte téléphonique du poste oblige les agents à utiliser leur téléphone personnel pour les besoins du service et la collectivité locale, alertée à plusieurs reprises par la direction, se révèle incapable de résoudre ce problème.

Le président affirme qu'il va demander aux agents d'exercer leur droit de retrait et de rejoindre provisoirement le poste de Saint Hippolyte du Fort car leur sécurité est en jeu.

Projet de déménagement de la Trésorerie d'Alès Municipale vers le site de St Privat prévu au schéma d'adaptation du réseau (ASR 2018) effectif au 2 juillet 2018.

Après la tenue de deux groupes de travail auxquels les agents des services concernés n'avaient pas été conviés, un scénario 3 (avec plans) retenu par la direction est présenté au CHS-CT.

Ce projet ne convient à aucun des services impactés.

La trésorerie d'Alès Municipale se retrouve avec moins de surface que sur le site actuel, elle est répartie sur deux étages, la surface prévue pour loger les archives est largement insuffisante , deux bureaux contigus restent inoccupés

Le PCE ne conçoit pas de se déplacer au rez-de-chaussée dans une partie moins lumineuse alors que les archives sont logées au 1^{er} étage sur la façade sud ...

Le flux des usagers de la trésorerie: contribuables et régisseurs n'est pas quantifié ni analysé...

En conclusion, le projet présenté pour information fait l'objet d'un rejet unanime de la part des trois organisations syndicales.

Une visite du site de St Privat par les agents de la trésorerie est finalement acté pour le jeudi 8 mars 2018 à 9h.

Une contre-proposition émanant des agents de la trésorerie doit être présentée à la direction puis soumise pour avis aux prochains CHS-CT et CTL dans un délai d'un mois.

La séance est levée à 12h 30.

Les représentants CGT Finances Publiques: Françoise Eychenne, Eric Fillon, Didier Vignal